



# Proces-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal séance du **10 Mars 2015**

Le mardi 10 mars 2015, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Recy, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Recy sous la présidence de Monsieur Michel VALTER.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

- Monsieur Gérard REGNAULD (pouvoir à Monsieur Michel VALTER)

Le secrétariat de séance est assuré par Madame Émilie HAUMONT.

L'ordre est le suivant :

- **Attribution du marché travaux de la Grande Rue**

## ATTRIBUTION DU MARCHÉ TRAVAUX DE LA GRANDE RUE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que suite au projet d'aménagement voirie et de sécurisation d'une partie de la Grande rue, une procédure de consultation auprès des entreprises fut lancée en date du 18 décembre 2014, via la publication de l'avis d'Appel d'Offre au Matot Braine.

La commission Appel d'Offres s'est réunie le 16 février 2015 afin d'étudier les dossiers de candidatures, assistée de Mr BEN MARCE de la société A.Tech Ingenierie, nommé maître d'œuvre et assistant à maître d'ouvrage pour les travaux de la Grande Rue par la délibération n°2013.12.18-04.

Au vu du rapport d'analyse des offres, de la décision de la commission d'Appel d'Offre, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'attribuer le Marché "Travaux Grande rue" à la société COLAS au motif que son offre est conforme au Dossier de Consultation des Entreprises et est mieux disante.

## QUESTIONS DIVERSES

### Travaux Grande Rue

Michel VALTER informe les membres du Conseil Municipal que les travaux d'aménagement et de mise en sécurité débuteront le lundi 23 mars 2015, la durée de ces derniers devrait être de 6 à 8 semaines.

### Acquisition foncière

Monsieur le Maire explique qu'après différentes négociations, l'achat de la friche industrielle de Trans Plus Service est conclue. Les actes officiels seront signés prochainement.

### Gens du Voyage

Monsieur le Maire fait lecture de l'arrêté du Préfet, demandant aux gens du voyage de libérer le parking de la zone industrielle, rue des Madilles, sur lequel ils s'étaient installés sans aucune autorisation. Un délai de 48 heures leur avait été attribué pour libérer les lieux.

### L'eau de l'école

Monsieur le Maire explique qu'à la suite de différents contrôles de véolia, les analyses d'eau révèlent que l'eau provenant du lavabo des maitresses uniquement, serait impropre à la consommation. Monsieur le Maire rassure les membres du conseil, toutes les autres arrivées d'eau répondent aux normes en vigueur.

Par mesure de sécurité, des bouteilles d'eau ont été livrées à l'école en attendant les contre analyses demandées.

## Nomination des salles

Monsieur le Maire explique que pour des raisons pratiques, il est important de nommer les deux salles servant principalement aux associations à savoir la salle des associations (salle bleue) et la petite salle à côté de la salle Maurice Simon (anciennement attribuée aux échecs). Lors de la précédente réunion de Conseil, il avait été demandé de réfléchir à des noms éventuels.

Des propositions sont faites par les conseillers, reste à décider quand l'annonce sera faite et à planifier la cérémonie officielle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

A Recy, le 10 mars 2015.

Le Maire,  
Michel VALTER

VB